

bornée au N. par le royaume d'Achem, au S.-E. par le royaume de Siak et au S.-O. par les possessions hollandaises de Padang. Ce pays, traversé par les monts Sampouans et arrosé par le Sinkel, est couvert en grande partie d'impénétrables forêts; dans le centre, on trouve des plaines et des vallées fertiles, où l'on récolte du benjoin et du camphre. Il est divisé en cinq grands territoires, gouvernés par cinq rajahs, auxquels obéissent des chefs tributaires.

Les Battas sont plus petits que les autres Malais, ont le teint moins foncé, et s'habillent d'une étoffe de coton qu'ils fabriquent eux-mêmes. Pour armes, ils ont le fusil, la lance et l'épée; ils n'ont point de monnaie, et ils entretiennent très-peu de relations avec les étrangers. Leurs maisons, faites de bambous, n'ont qu'une seule chambre; les villages, entourés de fossés, sont défendus par des haies de bambous. Bien qu'éminemment hospitaliers, les Battas sont le peuple le plus barbare de l'île de Sumatra; chez eux, l'individu coupable d'adultère est dévoré par les hommes de sa tribu. D'autres crimes sont punis par le même supplice. Ils mangent aussi des prisonniers, mais ils ont abandonné l'ancien usage de manger leurs parents devenus vieux et incapables de travailler; dans ce cas, le vieillard allait lui-même se suspendre par les mains à une branche d'arbre; les enfants et les voisins dansaient autour de lui en chantant « Quand le fruit est mûr, il faut qu'il tombe. » Dès que la fatigue faisait détacher les mains de la victime, on se précipitait sur elle, et on la dévorait. Un mari achète sa femme, et il peut la revendre avec ses enfants. A ces coutumes barbares et sauvages, ce peuple joint quelques indices de civilisation; il possède une langue et un alphabet particulier; la littérature des Battas est, dit-on, riche et originale; mais ils tiennent avec opiniâtreté à leur religion, qui leur enseigne l'existence d'un dieu supérieur et de trois dieux subalternes.

BATTE s. f. (ba-te — rad. *battre*). Agric. et Techn. Plateau de bois muni d'un manche, dont on se sert pour aplanir ou écraser. || Organe principal du batteur à coton et de la batteuse pour les céréales, formé de deux ou plusieurs lames à distance d'un axe central, auquel elles sont rattachées par des bras. || Plaque d'étain qu'on jette en moule toute plate.

— *Batte de tapisserie*, Baguette pour écharper la laine et la bourre. || *Batte de tonnelier*, Maillet pour faire sauter le bondon, en frappant autour. C'est aussi une sorte de maillet pour enfoncer les bouchons dans les bouteilles. || *Batte de marbrier*, Rouleau pour broyer les couleurs. || *Batte de potier*, Instrument en plâtre, qui sert à faire la croûte propre au moulage des assiettes, des plats, des compotiers, et autres pièces du même genre; il ressemble à une bouteille à vin qui serait tronquée dans le milieu, et dont le goulot représenterait la partie qu'on tient à la main pour le maniement. || *Batte de blanchisseuse*, Banc sur lequel la blanchisseuse bat son linge. || *Batte de jardinier*, pour aplanir les allées. || *Batte de maçon*, pour écraser le plâtre ou le ciment. || *Batte des chemins de fer*, pour tasser le sable sous les traverses. || *Batte de carreleur*, pour tasser et niveler les carreaux. || *Batte à bœuf*, Rondin dont le boucher se sert pour battre et mortifier la chair des animaux, avant de les écorcher.

— Constr. Masse en pierre ou en bois, munie d'un manche, avec lequel on la roule sur des morceaux de plâtre cuit, pour les réduire en poudre. On l'appelle aussi *dame*. ||

— Théâtre. Sabre de bois d'Arlequin, dans la comédie italienne. || Fig. Moyen comique ou satirique : *Pendant quinze ans, la batte de l'épigramme ouvrit la brèche par où passa l'insurrection*. (Balz.)

— Manég. Partie saillante d'une selle à piqueur, qui soutient les cuisses du cavalier. — Jou. Partie du battoir qui frappe la balle, au jeu de paume.

— Encycl. On distingue trois sortes de battes : 1^o La batte commune ou batte à aires, employée pour solidifier le sol des allées, des orangers, des aires de grange, etc.; c'est un morceau de bois long de 0 m. 50, sur une largeur moitié moindre, et d'une épaisseur d'environ 0 m. 15; il est emmanché obliquement dans le milieu, de manière qu'un homme debout puisse frapper aisément le sol à plat et d'aplomb; 2^o La batte-gazon, dont on se sert pour fixer les plaques de gazon que l'on veut appliquer sur les talus ou pentes rapides. C'est un espèce de billot, ayant quelque analogie avec le battoir des blanchisseuses; 3^o on emploie aussi une espèce de batte, beaucoup plus lourde que les précédentes, pour solidifier les terrains nouvellement remués, tasser la terre autour de certains arbres plantés depuis peu ou pour broyer certains matériaux pour les constructions rurales. On donne à cet instrument des formes et des dimensions diverses, suivant l'usage auquel on le destine.

BATTE s. f. (ba-te = rad. *battre*). Techn. Action de battre l'or : La batte de l'or.

BATTE-BEURRE ou **BATTE-À-BEURRE** s. m. Econ. agr. Sorte de cône tronqué, armé d'un manche et percé de trous, qui sert à battre le beurre : C'est en soulevant et abaissant pendant un espace de temps assez considérable, le bâton et la batte-beurre que

le petit-lait se sépare de la crème et que la crème forme le beurre.

BATTE-CUL s. m. Art. milit. anc. Partie de l'armure d'un chevalier qui lui couvrait les fesses. || Pl. **BATTE-CUL**.

BATTÉE s. f. (ba-té — rad. *battre*). Techn. Terre battue à la fois par le fabricant de glaces. || Ciment pétri, battu à la fois dans une auge. || Paquet de feuilles à relier qu'on bat à la fois : Les battées sont composées de autant moins de feuilles que la reliure du volume doit être plus soignée. || Laine battue à la fois sur une claie, et qui pèse de 6 à 7 kilo.

— Constr. Endroit du dormant où bat une porte que l'on ferme.

BATTE-GAZON s. f. Hortie. Instrument pour tasser le gazon nouvellement transplanté, ou appliqué en motte. || Pl. **BATTE-GAZON**.

BATTEL (André), voyageur anglais, né à Leigh vers 1565, mort vers 1640. Ayant quitté l'Angleterre en 1589, il ne put atteindre Buenos-Ayres, le but de son voyage, et, forcé de suivre, ainsi que l'équipage affamé, la côte du Brésil, il tomba entre les mains des indigènes, qui le livrèrent aux Portugais. Comme l'Angleterre se trouvait alors en guerre avec l'Espagne et le Portugal, Battel fut regardé comme prisonnier, envoyé à Loanda, sur la côte d'Afrique, et chargé bientôt après, par le gouverneur portugais, de conduire dans le Zaïre une péniche, pour rapporter de l'ivoire, du blé, etc. Il s'acquitta fort habilement, à plusieurs reprises, de cette mission; mais un jour, ayant aperçu un navire hollandais, il tenta de s'évader, fut pris et dirigé dans l'intérieur des terres, à Massangano, où il passa six ans. Une seconde tentative de fuite, qui réussit aussi peu que la première, le fit condamner à servir dans une troupe chargée de combattre les nègres du Congo. Dans une de ces expéditions, d'où les Portugais rapportèrent un riche butin, Battel fut laissé en otage chez les sauvages habitants de cette contrée, et il profita de cette circonstance pour la visiter avec attention. Son courage et la fermeté de son attitude lui avaient valu le grade de sergent dans la petite troupe dont il faisait partie, lorsqu'en 1603, à la mort d'Elisabeth, la paix fut signée entre l'Angleterre et le Portugal. Battel demanda à revenir dans sa patrie; mais le gouverneur portugais ayant fait quelques difficultés, s'enfuit dans les bois, vécut encore trois ans chez les nègres, et regagna enfin sa ville natale, où il termina paisiblement sa vie. Il publia la relation de son voyage, sous le titre de : *Les Etranges Aventures d'André Battel de Leigh, en Essex*.

BATTELÉE adj. f. (ba-te-lé — rad. *battre*, à cause de l'espèce de battement produit). Prosod. Qualification donnée à une rime finale, répétée au milieu du vers suivant. Voici un exemple de rimes battelées :

A jeune cœur qu'Amour asservira
Ne servira jamais de se débattre,
Car qui de battre Amour desservira
Battu sera, mais battu comme plâtre. L. P.

En voici un autre plus connu :

Quand Neptune, puissant dieu de la mer,
Cessa d'armer carques et galères,
Les Gallicans bien le durent aimer,
Et réclamer ses grand's ondes salées. CL. MAROT.

BATTE-LESSIVE s. f. Ornith. Nom vulgaire de la bergeronnette lavandière. || Pl. **BATTE-LESSIVE**.

BATTELEMENT s. m. (ba-tè-le-man). Constr. Double rang de tuiles formant la partie la plus basse d'un toit. || On l'appelle aussi ÉGOUT ou AVANT-TOIT.

BATTE-MARE s. f. Ornith. Nom vulgaire de la bergeronnette lavandière et de l'hirondelle de rivage. || Pl. **BATTE-MARE**.

BATTEMENT s. m. (ba-te-man — rad. *battre*). Action de battre : Des battements de mains. Des battements d'ailes. Les battements du tambour. Les endroits qui avaient été le plus sifflés ont été ceux qui ont eu le plus de battements de mains. (Volt.) Si les sifflets sont pour moi, les battements de mains sont pour elles. (Volt.) La compagnie m'honora d'un battement de mains général. (Le Sage.)

— *Battement du cil*, Clignement de la paupière : Non! non! il n'était pas digne du battement du cil d'une Romaine. (Lamart.)

— *Physiol. et pathol. Pulsation* : Les battements du cœur. Le battement du poulx, des artères, d'une tumeur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le cœur est le battement continu, par lequel il se resserre et se dilate. (Boss.) Les battements du cœur d'un moineau se suivent si promptement, qu'à peine peut-on les compter. (Buff.) Mes artères se mirent à battre d'une si grande force, que non-seulement je sentais leur battement, mais que je l'entendais même, et surtout celui des carotides. (J.-J. Rouss.) Elle avait le bruit d'un torrent dans les oreilles, mais centuplé par le battement de ses artères. (G. Sand.)

Comptez les battements de ce cœur oppressé, Qui s'élève et retombe, et languit dans l'attente. C. DELAVIGNE.

|| Fig. Emotion, sentiment vif ou tendre : Toutes les palpitations, tous les battements

de ce cœur, c'est la charité qui les produit. (Boss.)

— Artill. Nom donné aux ricochets successifs que les projectiles font dans l'âme des pièces, parce que leur calibre extérieur n'est pas rigoureusement égal à celui de l'âme, et qu'ils ne reçoivent pas d'une manière parfaitement symétrique l'action des gaz de la poudre : Les battements produisent, aux points où ils ont lieu, des dépressions ou affaiblissements qui nuisent à la justesse du tir, et finissent par mettre la bouche à feu hors de service.

— Mar. Sorte de frémissement imprimé à une voile brassée en ralingue.

— Littér. Repos qui divise un vers. Un même vers peut avoir plusieurs battements; notre alexandrin n'en a qu'un, qui est la césure; le vers suivant en a trois :

Mécenas — atavis — édite — regibus.
HORACE.

— Mus. Tremblement alternatif produit par des sons dissonants émis à la fois : Les battements deviennent d'autant plus fréquents que l'intervalle approche plus de la justesse. (Millin.) C'est dans l'instrument lui-même, beaucoup plus que dans l'oreille, et par l'influence réciproque des deux mouvements vibratoires, que les battements sont engendrés. (Marié-Davy.) || Trille exécuté sur une note commencée uniment, par exemple, lorsque, étant donné les sons successifs *do ré*, on chante *do mi ré*, en prenant *mi* sur la valeur de *do*. || Division d'une mesure : Il y a trois battements dans la mesure à trois temps, quatre battements dans la mesure à quatre temps. (Millin.)

— Chorégr. Mouvement qui consiste à se placer à la troisième position et à faire mouvoir l'une des jambes en l'air, pendant que l'autre supporte tout le poids du corps. || Grands battements, Ceux où le pied qui agit s'élève à une certaine hauteur et vient se placer alternativement devant et derrière celui qui pose à terre. || Petits battements, Ceux où le pied exécute les mêmes mouvements, mais sans presque quitter le sol.

— Escrime. Mouvement exécuté de pied ferme, et qui consiste à frapper du faible de son épée le faible de l'épée de l'adversaire, pour l'obliger à quitter la ligne : *BATTEMENT de tierce*. *BATTEMENT de quarte*.

— Mécan. Course simple du piston d'une machine à vapeur.

— Techn. Secousse imprimée par l'oscillation du pendule d'une horloge ou d'une montre : Une horloge est d'autant plus parfaite que le battement y est moins sensible. || Pièce qui couvre la ligne suivant laquelle se joignent les battants d'une porte ou les volets d'une croisée. || Partie de la lame d'un couteau, qui porte sur le ressort. || Partie du pavé, qui se trouve au droit de l'embrasement d'une porte cochère.

BATTENBURGISTES. Hist. relig. Anabaptistes partisans de Jean de Battenburg, successeur de Jean de Leyde : *Quelques sectaires, réunis par Jean de Battenburg, prirent le nom de BATTENBURGISTES*. (Gary.)

BATTENDIER s. m. (ba-tan-dié — rad. *battre*). Techn. Celui qui exploite un moulin à battre le chanvre.

BATTE-PLATE s. f. Techn. Outil de plombier. || Pl. **BATTES-PLATES**.

BATTE-QUEUE s. f. Nom vulgaire de la bergeronnette lavandière, qui a été ainsi appelée à cause des mouvements de sa queue, qui sont en quelque sorte perpétuels. || Pl. **BATTE-QUEUE**.

BATTER s. m. (ba-tour, mot angl. dérivé lui-même de *bat*, battoir). Jeux. Joueur chargé de recevoir la balle avec le bat, dans le jeu de cricket.

BATTERAND s. m. (ba-te-ran — rad. *battre*). Techn. Sorte de masse de fer, à manche flexible, pour casser les pierres. || Marteau de carrier pour enfoncer des coins dans la roche. || On dit aussi *BATTRANT*.

BATTERIE s. f. (ba-te-ri — rad. *battre*). Bataille qui suit une querelle : Une batterie d'ivrognes. Près du corps de garde allemand, c'était un enfer! On s'y tuait en enragés! — Bah! des riens, des gourmades, des batteries de cabaret! (Lemercier.) Il y eut des batteries, et l'on en tua plus de soixante. (Michelet.) Il ne s'agit plus d'une batterie maintenant; c'est un duel, une affaire d'honneur, et c'est bien différent. (Fr. Soulié.) Tu n'as pas eu de batteries; tu deviens donc sage? (E. Sue.)

— Artill. Bouches à feu placées pour tirer ensemble : Une batterie de douze canons. Une batterie de gros mortiers. Batterie de côte. Batterie de campagne. Les batteries fouettaient étrangement notre cavalerie. (St-Sim.) Monsieur, jetez les yeux sur cette batterie que je viens de faire placer là. (Mme de Sév.) Il tenait dans un défilé les ennemis, entre deux batteries qui plongeaient sur eux. (Volt.) Garantir les batteries contre les courses imprévues d'un ennemi audacieux est une des premières précautions de l'art de la guerre. (Gén. Bardin.) Ma foi! j'ai soutenu le feu des batteries ennemies; eh bien! jamais je n'ai tremblé. (Balz.)

— Les batteries prennent diverses dénominations, suivant la nature des pièces, le mode ou le lieu de leur installation : *BATTE-*

ries de canons, d'obusiers, de mortiers. || *Batteries croisées*, Celles dont les boulets se croisent dans leur parcours. || *Batteries blindées*, Celles qui sont couvertes d'un toit qui protège contre les feux plongeants. || *Batteries découvertes*, Celles sur lesquelles le feu ennemi a des vues directes, et qui ne sont point protégées par quelque ouvrage. || *Batteries rasantes*, Celles qui sont établies presque à fleur d'eau, contre les vaisseaux ennemis. || *Batteries directes*, Celles qui battent perpendiculairement la face d'un ouvrage ou le front d'une troupe. || *Batteries d'écharpe*, Celles qui battent obliquement le point attaqué. || *Batteries de revers*, Celles qui le battent par derrière. || *Batteries d'enfilade*, Celles qui le battent dans toute sa longueur, quand c'est une partie d'ouvrage, ou dans toute sa profondeur, quand c'est une troupe : Les batteries de revers et d'enfilade tirent ordinairement à ricochet, en ligne brisée. || *Batterie à ricochet*, Celle dont les projectiles, lancés par une faible charge de poudre, ricochent contre le but et le labourent sur une certaine étendue. || *Batterie par camarade*, Batterie dont toutes les pièces tirent ensemble du même point et dans la même direction. || *Batteries de position*, Batteries fixes : Deux batteries de position commencèrent aussitôt leur feu contre nous. (Baron de Bazancourt.) || *Batteries de plein fouet*, Celles qui tirent directement sur le but. || *Batteries de campagne*, Celles qui se composent de six canons obusiers de 12, pour les circonstances ordinaires de la guerre. || *Batteries de montagne*, Celles qui comprennent six obusiers de 12, pour les opérations en pays fortement accidenté. || *Batteries de division*, Celles qui accompagnent les divisions d'infanterie et de cavalerie. || *Batteries de réserve*, Celles qui marchent à la suite, pour remplacer au besoin les précédentes ou les renforcer. || *Batteries de côte*, Batteries établies sur le bord de la mer, pour en défendre l'approche. || *Batteries de place*, Batteries établies dans une place pour la défendre. || *Batteries de siège ou d'attaque*, Batteries établies devant une place, pour l'attaquer. || *Batteries à barbette*, Celles dont le tir a lieu par-dessus le parapet. || *Batteries à embrasure*, Celles qui tirent par des coupures pratiquées dans le parapet. || *Batterie à redans*, Celle qui est couverte par un ouvrage à redans.

— Par ext. Lieu préparé pour recevoir une batterie de canons : Construire une batterie. Se promener dans la batterie. Henri IV passait les jours et les nuits à visiter les batteries et les tranchées. (Ste-Beuve.)

On l'a mis à la guerre en une batterie
D'où le canon tirait avec tant de furie...
REGNARD.

— Compagnie d'artillerie, avec son matériel : Les régiments d'artillerie sont divisés en batteries, composées chacune d'un certain nombre de pièces. (Gén. Bardin.)

— Mar. Canons qui arment chacun des ponts d'un navire de guerre : Cette batterie éteinte, l'équipage remonte à la batterie supérieure, et la décharge sur l'ennemi. (Lamart.) || Pont d'un navire de guerre, destiné à être armé de canons : La batterie basse. Le mot *BATTERIE*, dans le langage ordinaire des marins, désigne aussi bien un étage de navire qu'une partie de son armement. On va, on loge dans la batterie. (A. Jal.) || Batterie découverte ou à barbette, Batterie découverte, qui occupe le pont supérieur. || Batterie basse ou première batterie, Batterie la plus voisine de la cale. || Seconde batterie, Celle qui est au-dessus de la première. || Troisième batterie ou batterie haute, Celle qui est au-dessus de la seconde. || Batteries couvertes, Batteries des entreponts : On compte les vaisseaux par le nombre de leurs batteries couvertes : les vaisseaux à trois ponts ont trois de ces batteries, les vaisseaux à deux ponts n'en ont que deux, les frégates et les corvettes n'en ont qu'une. (A. Jal.) || Batterie flottante, Autrefois, radeau ou ponton chargé de canons : Le dernier bucentaure de Venise fut transformé par les Français en une batterie flottante. (A. Jal.) Et aujourd'hui, Sorte de ponton en fer destiné au même usage.

— En batterie, En parlant des bouches à feu, En position pour tirer : Mettre des canons en batterie. Ils mirent en batterie quatre cents pièces de canon.

— Par anal. Série d'objets alignés : Les orgues, d'une grandeur formidable, ont des batteries de tuyaux disposés sur un plan transversal. (Th. Gaut.)

— Fig. Moyens d'action combinés : Dresser, préparer ses batteries. Changer de batteries. Démonter les batteries de quelqu'un. A la cour, il faut arranger ses pièces et ses batteries, avoir un dessin, le suivre, parer celui de son adversaire. (La Bruy.) Voilà donc les deux batteries que le monde dresse contre nous; il veut l'emporter de gré ou de force : s'il ne peut se faire aimer, il tâche de se faire craindre. (Boss.) Nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverser ce dessein ridicule. (Mol.) Mademoiselle Henriette mit ses charmes en batterie contre le fil du boulangier. (E. About.) Avant de tourner contre Pie IX la batterie de leurs vœux persévérants, ils auraient dû examiner d'abord si son pontificat a péché par défaut de réformes. (Poujoulat.)

Sans changer de discours, changeons de batterie.
CORNEILLE.